



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS  
24 rue des Platanes  
52000 Chaumont  
Tél : 03 25 03 63 26  
oms.chaumont@wanadoo.fr  
www.oms-chaumont.com

## REGLEMENT CORRIDA KID ET CORRIDA OPEN 08 SEPTEMBRE 2018

### **Art. 1 : DEFINITION :**

Les Corridas Kid et Open sont des courses loisirs, sans classement.  
Pour la course Open, parents et enfants peuvent courir ensemble en toute convivialité.

### **Art. 2 : ACCES :**

Corrida Kid : Jeunes nés entre 2007 et 2011 SANS ACCOMPAGNANT.  
Corrida Open : né(e) en 2006 et avant.

### **Art. 3 : DISTANCES :**

Corrida Kid 8 minutes (1000 mètres), Corrida Open 3 km

### **Art. 4 : ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS :**

Toute inscription à l'avance (avant le 4 septembre) doit être accompagnée du règlement et du certificat médical ou licence sportive en cours de validité.  
Tout dossier incomplet sera rejeté et ne sera pas enregistré.

Jusqu'au 4 septembre 2018 :

-Par courrier :

2 € par participant

Chèque à l'ordre de OMS Chaumont.

OMS de Chaumont

Maison des Associations - 24, rue des Platanes 52000 Chaumont

-Sur le site de Chronopro

2,50 € par participant

<http://www.chronopro.net/events/corrída-famille-jeunes-j-h-m/> avant le 4 septembre.

(envoyer ensuite le certificat médical ou photocopie d'une licence sportive en cours de validité pour adulte et enfant avant le 4 septembre à oms.chaumont@wanadoo.fr)

Passée le 4 septembre les inscriptions devront se faire sur place le 8 septembre.

Les inscriptions reçues par voie postale après le 4 septembre ne seront pas prises en compte.

Le 8 septembre 2018 :

2€ sur place, clôture des inscriptions 30 minutes avant le départ.

L'organisation n'effectuera aucun remboursement.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone et par mail.

### **Art. 5 : AUTORISATION PARENTALE :**

Les mineurs devront fournir une autorisation parentale.

### **Art 6 : CERTIFICAT MEDICAL :**

Chaque participant devra fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied de moins d'un an ou une licence sportive en cours de validité.

### **Art. 7 : ASSURANCE :**

L'organisation est couverte en responsabilité civile (MAIF). L'organisateur recommande fortement aux participants de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels.

L'organisateur recommande fortement aux participants de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels. L'assurance de dommages corporels (« individuelle accident » ou « atteintes corporelles ») vient réparer les conséquences dommageables (notamment frais médicaux, invalidité, décès) consécutives à un accident lié à la pratique sportive et dont aucun tiers civilement responsable n'est à l'origine.

**Art. 8 : RECOMPENSES :**

Un bon d'achat Intersport de 10 € pour les 100 premiers de la corrida Kid et pour les 100 premiers de la corrida Open.

**Art. 9 : DROIT A L'IMAGE :**

Chaque participant autorise expressément les organisateurs, ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias, à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image (images fixes, ou audiovisuelles), sa voix et sa prestation sportive à l'occasion de sa participation aux courses du JHM, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

**Art. 10 : CNIL :**

Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978, le participant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant.

Le participant peut exercer l'ensemble de ces droits par email à l'adresse oms.chaumont@wanadoo.fr en indiquant ses coordonnées (nom, prénom, adresse et numéro de dossard).

**Art. 11 : PROGRAMME :**

16h00 : Ouverture du secrétariat gymnase Lionel Meunier

17h45 : Clôture des inscriptions pour la Corrida Kid et Open

18h00 : Départ Corrida Kid

18h15 : Départ Corrida Open

18h30 : Clôture des inscriptions et des remises de dossards pour la Corrida pédestre du JHM (10 km)

19h00 : Départ 10km

20h30 : Tombola (tirage au sort des dossards 10 km)

20h45 : Remise des récompenses

**Art. 12 : VESTIAIRES, DOUCHES :**

Au gymnase Lionel Meunier.

**Art. 13 : ANNULATION COURSE :**

Sur requête de l'autorité administrative, en cas de force majeure, d'évènement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'Organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve. Le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni aucune indemnité à ce titre.

**Art. 14 : ENGAGEMENT CONTRACTUEL :**

L'inscription d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.

OMS de Chaumont  
Maison des Associations  
24, rue des Platanes 52000 Chaumont  
03 25 03 63 26

<http://oms-chaumont.com/>

oms.chaumont@wanadoo.fr